



Municipalité de Baie-des-Sables

# Bulletin municipal

## Dans ce numéro :

Séance du conseil décembre 2012, Informations diverses	2
Projets réalisés en 2012	3
Centre communautaire, École Assomption, Zumba	4
Service régional de sécurité incendie	5
2012 en images	6
Calendrier des activités janvier 2013	7
Cueillette des matières résiduelles 2013	8

### Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Télé.: 418 772-6455

Messagerie :

[baiedessables@mrcdematane.qc.ca](mailto:baiedessables@mrcdematane.qc.ca)

Site Internet :

[www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca)

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30



## Joyeuses Fêtes

C'est avec joie que nous vous offrons  
nos souhaits les plus sincères  
pour une heureuse saison des Fêtes.

Nous tenons spécialement à vous remercier de votre confiance  
et de votre appui au cours de la dernière année.  
Que santé, bonheur et prospérité soient présents  
tout au long de l'année.

Meilleurs vœux!

Les membres du conseil :

Monique A. Roy    Damien Ouellet

Claudie Fillion    Martin Pelletier    Sylvie Bouffard

Denis Santerre, maire

## Séance du conseil décembre 2012

**À la séance ordinaire du 3 décembre 2012, votre conseil a résolu :**

**De nommer** madame Monique A. Roy mairesse suppléante jusqu'au prochain scrutin général;

**D'accepter** le budget révisé 2012 en date du 9 novembre 2012 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables prévoyant une contribution estimative de la Municipalité de 4 277 \$ au lieu d'un montant initial de 3 929 \$. Cette révision budgétaire tient compte des travaux relatifs à la passerelle et du système d'interphone;

**D'accepter** le budget initial pour l'année financière 2013 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables en date du 7 novembre 2012 prévoyant une contribution estimative de la Municipalité de 4 686 \$;

**De déléguer** madame Véronique Lamarre représentante de la Municipalité de Baie-des-Sables sur le comité travail conjoint (municipal-scolaire) pour la sauvegarde des écoles dans la MRC de Matane;

**De demander** à la ministre des Ressources naturelles du Québec, madame Martine Ouellet, de maintenir pour l'année 2013 les budgets d'aménagement forestier de toutes natures qui sont actuellement dédiés aux forêts privées et publiques du Bas-Saint-Laurent au niveau de ceux accordés en 2012 et qu'elle accorde un budget supplémentaire pour la réalisation du chantier d'éclaircie commerciale.

**Avis de motion - règlement n° 2012-05**

À une séance subséquence, prévue le lundi 17 décembre 2012, sera adopté le règlement du budget de l'année financière 2013, du programme triennal des immobilisations ainsi que sur l'imposition des taxes foncières générales et spéciales, des tarifs de compensations pour les services municipaux, des modalités de paiement de ces taxes et ces compensations ainsi que le taux d'intérêt pour les comptes dus à la Municipalité;

**Avis de motion - règlement n° 2012-06**

Un règlement modifiant le règlement n° 2005-08 relatif aux branchements à l'égout et à l'aqueduc sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure. Cette modification consiste à élargir le type de matériau pouvant être utilisé pour le branchement à la canalisation principale d'aqueduc.

**Collecte des matières résiduelles**

**L**e calendrier des collectes des matières résiduelles est à **conserver dans un endroit visible** tout au long de l'année, vous le trouverez à l'endos de votre bulletin.

**À partir du 24 décembre 2012, les cueillettes se feront les lundis** et à partir du 31 décembre elles seront assumées par *Bouffard Sanitaire inc.* de Matane.

**Conseils développement durable - Janvier**

**L**'hiver et son temps froid! Évitez d'utiliser votre démarreur à distance et habillez-vous plus chaudement. Votre moteur ne tournera pas inutilement et vous réduirez l'émission de gaz polluant!

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 14 janvier 2013

**Le bureau municipal  
sera fermé  
du 24 décembre 2012  
au 4 janvier 2013  
inclusivement.  
Joyeuses Fêtes à tous!**

Stationnement de nuit  
interdit le long d'une voie publique



◇ Autorisation de paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2013;

◇ Lecture et adoption - règlement n° 2012-06 modifiant le règlement n° 2005-08 relatif aux branchements à l'égout et à l'aqueduc;

◇ Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche municipalité amie des aînés (MADA);

◇ Majoration de l'échelle salariale des employés municipaux.

**Le prochain bulletin vous  
parviendra le 31 janvier 2013  
et la date de tombée  
des articles sera le  
24 janvier 2013.**

## Heureuses fêtes

Que la saison des fêtes vous apporte ses trésors en abondance :  
Amitiés durables et joies familiales.

Nos souhaits chaleureux de bonheur, santé et prospérité à vous et vos proches pour  
l'année 2013  
Les employés de la Municipalité

### Messe à la Résidence des Sables

Une messe de Noël sera célébrée à la *Résidence des Sables* le **lundi 24 décembre à 16 h**.

Les places sont limitées, réservez auprès de monsieur Antoine Harrisson au 418 772-6597.

### La messe de Noël

La messe de minuit sera célébrée en l'église de la paroisse de Métis (secteur Les Boules) le **24 décembre à 20 h** sous la direction de monsieur Éric Chamberland à la chorale.

### Projets réalisés en 2012

- Acquisition d'un photocopieur multifonction couleur pour le bureau;
- Développement d'un site Internet;
- Étude relative à la réfection du quai;
- Développement d'une nouvelle rue avec services (rue des Souvenirs);
- Étude de préfaisabilité relative au prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout secteur sud de la route 132;
- Installation d'un système d'éclairage au terrain de tennis;
- Enseigne extérieure pour la bibliothèque;
- Travaux d'amélioration d'une partie du 5<sup>e</sup> Rang Est.

### Des personnes qui se démarquent

- ◆ À Michel Santerre, qui encore cette année s'est particulièrement illustré sur sa monture *Go Alice Jackie*. Il a raflé les honneurs en Barils hommes, en Slalom, en Entre-deux et en Tour de ring, où il a également pris la 3<sup>e</sup> place avec *Bobby Pine*. Il s'est aussi classé 2<sup>e</sup> en Poney et 2<sup>e</sup> en Trou de serrure. Félicitations Michel!
- ◆ Aussi à Pierre-Luc Sinclair et à Émile Blais, élèves du club American Karaté de Baie-des-Sables, qui ont obtenu une première et deuxième place à la compétition du 1<sup>er</sup> décembre dernier à Berthierville. Bravo!
- ◆ Aux dames qui ont préparé le buffet du souper de l'Association des locataires de la Villa Notre-Dame le samedi 15 décembre dernier, il était digne d'une mention d'honneur. Derrière tout ça, il y a monsieur Antoine Harrisson qui sait si bien orchestrer ce genre d'évènement. Mille mercis pour ce délicieux souper!

**HEURES D'OUVERTURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE  
PÉRIODE DES FÊTES**

Date	Journée	Après-midi	Soirée
2012-12-24	Lundi	13 h à 17 h	Fermé
2012-12-25	Mardi	Fermé	Fermé
2012-12-26	Mercredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2012-12-27	Jeudi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2012-12-28	Vendredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2012-12-29	Samedi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2012-12-30	Dimanche	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2012-12-31	Lundi	13 h à 17 h	Fermé
2013-01-01	Mardi	Fermé	Fermé
2013-01-02	Mercredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2013-01-03	Jeudi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2013-01-04	Vendredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2013-01-05	Samedi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2013-01-06	Dimanche	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2013-01-07	Lundi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30

**Zumba**

**Reprise des cours de Zumba session d'hiver du 14 janvier au 23 mars 2013**



**Endroit** : centre communautaire de Baie-des-Sables  
**Essai gratuit et inscription** : lundi 7 janvier à 19 h 30

**Tarif** : 115 \$ pour la session

**Pour information et inscriptions** : madame Sandy Brodeur (professeure certifiée de Zumba )  
abrodeur20@hotmail.com

Madame Jocelyne Whalen, directrice générale d'Harmonia (école de danse) au 418 725-2165

**Site Web** : [www.zumbarimouski.com](http://www.zumbarimouski.com)

**École Assomption**

**L**es élèves de notre école ont terminé l'année en beauté avec de belles activités. Les petits ont effectué une visite du bureau de poste et de la caserne de pompier de Matane. Ensuite, tous se sont rendus au cinéma et à l'aréna le 12 décembre et finalement des ateliers ont été organisés à l'école le 19 décembre.

Nous leur souhaitons un beau congé pour refaire le plein d'énergie et débiter l'année 2013 du bon pied!

De plus, les jeunes du secondaire passeront par les maisons le dimanche **13 janvier 2013** pour faire la cueillette des bouteilles et des cannettes vides afin de financer leur voyage de fin d'année à Québec, la capitale nationale.

Meilleurs vœux à tous!

Pascale Ratté, présidente du CÉ



## Le plus beau cadeau de Noël : la prudence!



À la veille des fêtes, le temps est propice à penser sécurité et prudence. En ces temps de réjouissances, un bon souper en famille contribue à réchauffer les cœurs. Se réunir autour d'une bonne fondue, voilà qui est agréable. On mange, on parle, on rit, le réchaud s'éteint alors que le repas n'est pas encore terminé.

On s'empresse de le remplir de nouveau. **JAMAIS!** Le réservoir chaud peut s'enflammer. On peut toujours refroidir le réservoir dans de l'eau froide avant de le remplir, mais il est recommandé et beaucoup plus simple d'en prévoir un deuxième. Le coût est minime quand on pense à ce qui pourrait arriver! Pour ajouter à l'ambiance, on éteint les lumières après avoir allumé quelques chandelles. **Il ne faut jamais laisser des chandelles allumées sans surveillance.** Songez aux enfants qui peuvent être attirés par cette flamme vive si fascinante. Un accident est si vite arrivé. Vous avez un chat ou un chien : un coup de queue et la chandelle tombe sur le fauteuil ou dans les rideaux et on se retrouve entre deux feux! N'allumez jamais de chandelles près des rideaux ou de tout autre objet qui peut prendre feu.

### Saviez-vous que certains chandeliers ne sont pas sécuritaires?



Les chandeliers en verre trempé résistent à la chaleur, mais la majorité ne sont faits qu'en verre ordinaire, ou pire, en bois ou en plastique, sans compter ceux dont la base est instable. Malheureusement, il n'existe aucune norme pour les chandelles et les chandeliers.

Alors, comment se prémunir du danger? D'abord, ne jamais laisser la chandelle brûler à moins de 5 cm (2 po) du chandelier. Assurez-vous que celui-ci est bien stable et qu'il est suffisamment large et profond pour recueillir la cire chaude qui coule. Et surtout, toujours éteindre les chandelles lorsqu'on quitte la pièce ou qu'on va se coucher. En passant, une jolie petite lampe d'appoint donne tout autant d'ambiance, à moindre risque!



Le sapin de Noël est magnifique. Les lumières, les décorations, tout pour retomber en enfance. Si vous tenez absolument au sapin naturel, il faut toujours garder son pied humide. Ajoutez de l'eau tous les jours. Un sapin naturel peut prendre feu rapidement au simple contact des lumières féeriques qui l'ornent, car elles dégagent aussi de la chaleur. D'ailleurs, les lumières que vous avez achetées la semaine dernière sont-elles de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur? **Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison! Et éteignez-le toujours avant d'aller au lit!** Sitôt les fêtes terminées, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et sortez-le dehors! Et pourquoi ne pas dormir plus tranquille en vous procurant un arbre artificiel? Gardez le sapin naturel pour l'extérieur!

Maintenant, observez le branchement de l'arbre. On constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires dans le temps des fêtes comme le sapin, les décorations, etc. Il est toujours bon d'avoir une barre d'alimentation sécuritaire et laissée bien en vue. Débarrassez-vous de la vieille rallonge qu'on fait courir sous le tapis! (Source : MSP)

Toute l'équipe du Service régional de sécurité incendie de la MRC de Matane vous souhaite... **Joyeux Noël!**

Pour plus amples informations, à ce sujet n'hésitez pas à contacter :

Steve Lavoie, Tpi, Chef de la division prévention

Service régional de sécurité incendie, MRC de Matane

Bureau : 418 562-6734, poste 212

Courriel : [steve.lavoie@mrcdematane.qc.ca](mailto:steve.lavoie@mrcdematane.qc.ca)



Premier conseil du Local ô jeunes



Semaine de la municipalité samedi 9 juin 2012



Randonnée des Demoiselles de l'Est



Ligue de hockey du dimanche



2012 en images



Tennis 2012



Carolane Bruneau, récipiendaire du prix Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse



DEKhocey 2012



La Résidence des Sables



L'Halloween au Parc des Générations



La bibliothèque



Camp d'été 2012



Monsieur Corriveau et ses chiens de traîneau



# janvier 2013

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1 Jour de l'An	2 Bureau municipal fermé 2, 3, 4 janvier	3 	4 	5	
6	7 	8	9	10 	11 Biblio-école	12
13 Gueillette de bouteilles et de cannettes vides par les élèves du secondaire	14 Séance du conseil à 20 h	15	16	17 	18	19
20	21 	22	23	24 Date limite pour les articles du bulletin	25	26
27	28 	29	30	31 	1 <sup>er</sup> février 2013, date limite pour les exploitants de carrière et de sablière	



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 20 h



Zumba de 19 h 30 à 20 h 30



Hockey 10 à 14 ans de 18 h 30 à 19 h 30

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités



Matières résiduelles/vidanges : **V** 

Matières recyclables : **R** 

Matières résiduelles et recyclables : **V/R** 

Gros rebus : **GR** - 24 mai 2013

# À conserver 2013

## Janvier

D	L	M	J	V	S	
	V	1	2	3	4	5
6	R	8	9	10	11	12
13	V	15	16	17	18	19
20	R	22	23	24	25	26
27	V	29	30	31		

## Février

D	L	M	J	V	S	
				1	2	
3	R	5	6	7	8	9
10	V	12	13	14	15	16
17	R	19	20	21	22	23
24	V	26	27	28		

## Mars

D	L	M	J	V	S	
3	R	5	6	7	8	9
10	V	12	13	14	15	16
17	R	19	20	21	22	23
24	V	26	27	28	29	30
31						

## Avril

D	L	M	J	V	S	
	R	2	3	4	5	6
7	V	9	10	11	12	13
14	R	16	17	18	19	20
21	V	23	24	25	26	27
28	R	30				

## Mai

D	L	M	J	V	S	
		1	2	3	4	
5	V	7	8	9	10	11
12	R	14	15	16	17	18
19	V	21	22	23	GR	25
26	R	28	29	30	31	

## Juin

D	L	M	J	V	S	
2	V	4	5	6	7	8
9	R	11	12	13	14	15
16	V	18	19	20	21	22
23	R	25	26	27	28	29
30						

## Juillet

D	L	M	J	V	S	
	V	2	3	4	5	6
7	R/V	9	10	11	12	13
14	V	16	17	18	19	20
21	R/V	23	24	25	26	27
28	V	30	31			

## Août

D	L	M	J	V	S	
4	R/V	6	7	8	9	10
11	V	13	14	15	16	17
18	R/V	20	21	22	23	24
25	V	27	28	29	30	31

## Septembre

D	L	M	J	V	S	
1	R/V	3	4	5	6	7
8	V	10	11	12	13	14
15	R	17	18	19	20	21
22	V	24	25	26	27	28
29	R					

## Octobre

D	L	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5
6	V	8	9	10	11	12
13	R	15	16	17	18	19
20	V	22	23	24	25	26
27	R	29	30	31		

## Novembre

D	L	M	J	V	S	
3	V	5	6	7	8	9
10	R	12	13	14	15	16
17	V	19	20	21	22	23
24	R	26	27	28	29	30

## Décembre

D	L	M	J	V	S	
1	V	3	4	5	6	7
8	R	10	11	12	13	14
15	V	17	18	19	20	21
22	R	24	25	26	27	28
29	V	31				